

Nouveau taux d'intérêt pour les Obligations d'épargne de l'Ontario à taux variable

Des options de placement qui contribuent à soutenir une économie plus vigoureuse et à créer des emplois

NOUVELLES

Le 16 décembre 2011

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé aujourd'hui que le taux d'intérêt accordé sur les [Obligations d'épargne de l'Ontario](#) à taux variable serait établi à 1,00 % pendant les six prochains mois.

Ce nouveau taux d'intérêt s'applique aux obligations à taux variable de 2005 à 2008. Le nouveau taux entrera en vigueur le 21 juin 2012 et sera réétabli deux fois par année, jusqu'à échéance.

Cette mise à jour n'affecte pas les Obligations d'épargne de l'Ontario à taux fixe et à taux accélérateur, ni les obligations à taux variable émises après 2009.

CITATIONS

« En investissant dans les Obligations d'épargne de l'Ontario, les Ontariennes et Ontariens profitent d'une option de placement sûre et flexible permettant d'étayer des services qui revêtent une grande importance pour les familles, comme la santé et l'éducation. Les Obligations d'épargne de l'Ontario sont entièrement garanties et aident le gouvernement à effectuer des investissements judicieux qui renforcent notre économie et créent des emplois. »

- [Dwight Duncan, ministre des Finances](#)

FAITS EN BREF

- Le capital et les intérêts sont garantis à 100 % par la province de l'Ontario.
- Seuls les résidentes et résidents de l'Ontario peuvent se procurer des Obligations d'épargne de l'Ontario.
- Trois types d'Obligations d'épargne de l'Ontario sont proposés – à taux fixe, à taux accélérateur et à taux variable – et les intérêts sont composés ou versés annuellement.
- On peut acheter des Obligations d'épargne de l'Ontario au cours des trois premières semaines de juin auprès des banques, sociétés de fiducie, *credit unions* et caisses populaires participantes, et par l'intermédiaire des courtiers en valeurs mobilières; elles sont offertes à partir de 100 \$ jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$, à l'intention des investisseurs ontariens.

EN SAVOIR DAVANTAGE

Visitez le [site Web](#) des Obligations d'épargne de l'Ontario, ou composez le 1 800 212-BOND (2663).

RENSEIGNEMENTS AUX MÉDIAS SEULEMENT :

Aly Vitunski, Bureau du ministre, 416 325-9819

Scott Blodgett, ministère des Finances, 416 325-0324

ontario.ca/finances-nouvelles

Available in English

ATS 1 800 263-7776

(Sans frais en Ontario seulement)